TUTORIEL : INSCRIPTION A L'ALSH ET A LA CANTINE EN LIGNE

Pour **les familles ayant déjà accès au portail parents**, vous avez jusqu'au 30 juin 2024 pour nous retourner le dossier complet de l'ALSH, à savoir :

- fiche de renseignements (une part enfant) pdf modifiable en ligne ou photo

- dossier cantine scolaire pdf modifiable en ligne ou photo

- photos ou photocopies du carnet de santé à la page des vaccins pdf ou photo

- attestation d'assurance pdf ou photo

- attestation CAF avec le quotient familial et/ou le numéro d'allocataire pdf ou photo

- autorisation de décharge de sortie si nécessaire pdf modifiable en ligne ou photo

Vous devez télécharger directement vos pdf ou photos de vos documents sur votre portail parents via votre ordinateur ou votre téléphone portable.

Pour ce faire, une fois connecté à votre portail parents,

Allez dans **l'onglet documents**,

Puis **documents personnalisés**,

Puis **+ nouveau document**,

Ajoutez un titre court et clair (ex : assurance Léo, vaccin Louise, quotient CAF…),

Choisissez le fichier correspondant dans votre ordinateur ou téléphone portable,

Cliquez sur ajouter.

Pour **les nouvelles familles** n'ayant pas encore accès au portail parents, il faudra nous **retourner uniquement la fiche de renseignement** par mail à l'adresse lesenfantsdemerindol@orange.fr afin que nous puissions créer votre portail parents.

Une fois vos identifiants reçus par retour de mail, **vous complèterez les pièces justificatives** directement en suivant les instructions ci-dessus.